SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL

Expression française et ouverture sur le monde

Durée : 3h
Coefficient 3

Matériel autorisé :
Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire n°99-186,16/11/1999)

Documents à rendre avec la copie :

-Annexe 1 ……page 13

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet est composé de 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14
NB : Les pages 5/14 et 7/14 sont en couleur

Toutes les réponses doivent être rédigées

L’esclavage, un fléau toujours d’actualité

Corpus documentaire

Document 1 :

Voltaire*, Candide ou l’Optimisme*, Paris, (1ère édition : 1759), 2011, Éditions Garnier, p.34.

Document 2 :

Oruno D. Lara, « Des outils que l’on fouette », *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1994, page 8.

Document 3 :

Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *Atlas des esclavages*, cartographie par Fabrice Le Goff, éditions Autrement -Collection Mini Atlas, 2006.

Document 4 :

Préface de Robert Badinter pour l’ouvrage de Sylvie O'Dy, *Esclaves en France*, Albin Michel, avril 2001, p.9-12.

Document 5 :

François Biard, *L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848*, huile sur toile (Salon 1849) Versailles, musée national du château et de Trianon, MV 7382, Huile sur toile 1849

Document 6 :

Estimation régionale du travail des enfants (5-17 ans) en 2008, Intensifier la lutte contre le travail des enfants, Genève, 2010*,* Rapport du directeur général, Conférence internationale du travail, Bureau International du Travail*.*

Document 7 :

Marie Deshayes, *L’esclavage moderne au Brésil*, revue Sciences Humaines n° 230, octobre 2011.

Document 1 :

Candide, un garçon naïf, est élevé dans le château d'un baron de Westphalie. Là, Pangloss, un philosophe lui transmet sa théorie de l'optimisme, selon laquelle tout est nécessairement pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Chassé du château pour avoir embrassé Cunégonde, la fille du baron, Candide part à la recherche de cette dernière, enlevée par des pirates. Dans cet extrait, Candide arrive au Surinam, pays d'Amérique du sud.

CE QUI LEUR ARRIVA A SURINAM,
ET COMMENT CANDIDE FIT CONNAISSANCE AVEC MARTIN

La première journée de nos deux voyageurs fut assez agréable. Ils étaient encouragés par l'idée de se voir possesseurs de plus de trésors que l'Asie, l'Europe et l'Afrique n'en pouvaient rassembler. Candide, transporté, écrivit le nom de Cunégonde sur les arbres. A la seconde journée, deux de leurs moutons s'enfoncèrent dans les marais, et y furent abîmés avec leurs charges ; deux autres moutons moururent de fatigue quelques jours après; sept ou huit périrent ensuite de faim dans un désert ; d'autres tombèrent au bout de quelques jours dans un précipice. Enfin, après cent jours de marche, il ne leur resta que deux moutons. Candide dit à Cacambo : « Mon ami, vous voyez comme les richesses de ce monde sont périssables ; il n'y a rien de solide que la vertu et le bonheur de revoir mademoiselle Cunégonde. – Je l'avoue, dit Cacambo; mais il nous reste encore deux moutons avec plus de trésors que n'en aura jamais le roi d'Espagne; et je vois de loin une ville que je soupçonne être Surinam, appartenante aux Hollandais. Nous sommes au bout de nos peines et au commencement de notre félicité. »

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh ! Mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? – J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. – Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? – Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons[1] sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos fétiches[2], adore-les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous ; les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam[3], blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs[4] disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germains. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible. - O Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. – Qu'est-ce que l'optimisme ? disait Cacambo. – Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal » ; et il versait des larmes en regardant son nègre ; et en pleurant, il entra dans Surinam.

Voltaire , *Candide ou l'Optimisme*, chapitre XIX, Paris, (1ère édition : 1759), 2011, Éditions Garnier, p.34

1- « les écus patagons » : monnaie utilisée par les colonisateurs espagnols.
2- « les fétiches » : terme qui désignait tous les objets de culte que possédaient les esclaves.
3- Adam : premier homme crée par Dieu et père de l'humanité d'après le Livre de la Genèse dans la Bible.
4- « prêcheurs » : le terme désigne ici les pasteurs hollandais qui diffusent la parole chrétienne auprès des habitants du Surinam.

Document 2 :

Le travail forcé a existé sous diverses formes dans toute l'Antiquité – en Egypte pharaonique, au Moyen-Orient (Babylone, Assyrie), en Grèce et en Italie. Mais l'institution esclavagiste, qui fait de l'esclave une marchandise, ou selon Aristote (*Politique*), une « sorte de propriété animée », a été inventée par les cités grecques.

L'esclavage est essentiellement un rapport de domination. Il se fonde sur la puissance du maître, qui s'impose par la force et la menace. Le système esclavagiste a donc été créé, et maintenu, par la violence. Fouetter les esclaves ne servait pas seulement à leur infliger une punition, c'était aussi une manière de les dominer, de les impressionner, de leur rappeler leur servitude. Les esclaves vivaient atomisés, acculés à la « soumission abjecte », la fuite ou la révolte.

Cette domination était justifiée par l' « aliénation originelle » de l'esclave, sa condition de « personne sans honneur ». Dépouillé de tout droit, de tout titre, il n'avait plus de généalogie, plus d'ascendance ni de descendance. Complètement isolé, il ne recevait pas d'héritage et n'en transmettait pas. Aliéné, déraciné, il était un outil dont le maître pouvait disposer à sa guise. Celui-ci possédait d'ailleurs un arsenal varié d'instruments physiques ou symboliques pour contrôler le corps de l'esclave.

Quand survient le déclin, ou plutôt le remplacement du système esclavagiste ? En Italie, les premières mesures impériales contre la dislocation des familles d'esclaves apparaissent en l'an 325. Mais ce serait, selon certains historiens, sous le règne de Charlemagne que l'esclavage antique aurait pris fin. Pourtant, l'Eglise était encore à l'époque grande propriétaire d'esclaves : le théologien anglo-saxon Alcuin, un des principaux collaborateurs de Charlemagne, en possédait 20 000 dans ses quatre abbayes. L'Europe carolingienne comptait près de 20% d'esclaves. Certaines formes d'esclavage médiéval subsisteront du 9e au 15e siècle, et ne s'estomperont qu'au moment où la traite des Africains ou des Orientaux viendra les remplacer.

Oruno D. Lara, « Des outils que l'on fouette », *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1994, p.8

<u>Document 3</u> : Les routes du commerce négrier (XVIè-XIXè siècle)

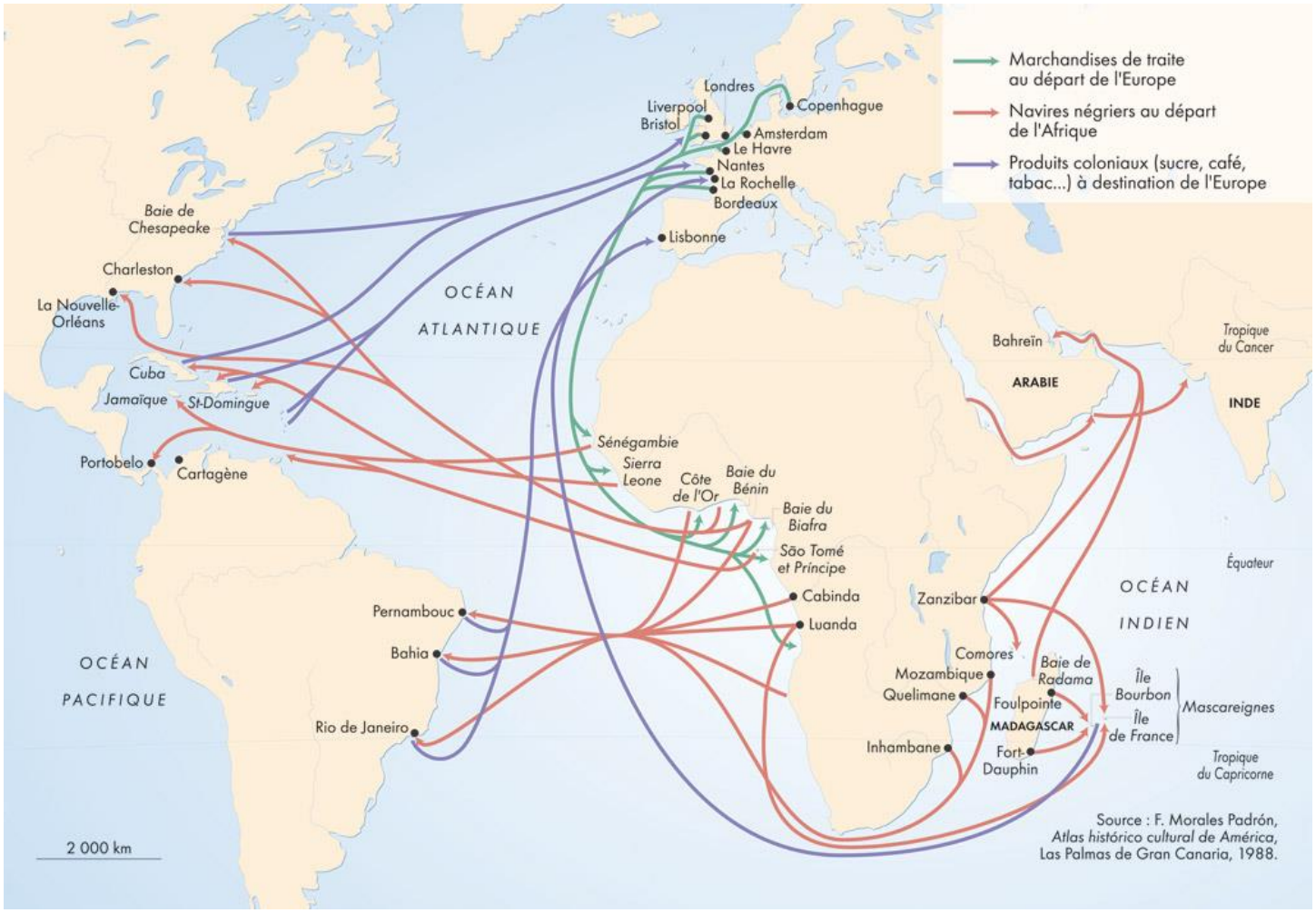

Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *Atlas des esclavages*, cartographie par Fabrice Le Goff, © Éditions Autrement - Collection Mini Atlas, 2006

Document 4 :

Esclavage : le terme peut surprendre, en France, au début du XXIème siècle. L'esclavage n'a-t-il pas disparu en métropole depuis plus de deux siècles, en outre-mer depuis 1848 grâce à Victor Schoelcher[1] ? La France, comme tous les états de l'Union européenne, n'a-t-elle pas ratifié toutes les conventions internationales qui interdisent et répriment la traite et l'esclavage ? Déclaration universelle des droits de l'homme (article IV), pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques (article VI), convention des Nations unies du 2 décembre1949 pour la répression et l'abolition de la traite des humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, convention de 1956 relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite et des institutions et pratique analogues. Tout récemment encore, le statut de Rome de 1998 créant la Cour pénale internationale, a inscrit au nombre des actes constitutifs de tels crimes, la réduction en esclavage (article VII), lorsqu'elle intervient : « dans le cadre d'un attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile... ». En droit interne, le nouveau code pénal a également qualifié de crime contre l'humanité la réduction en esclavage lorsqu'elle est inspirée par des motifs idéologiques et organisée en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de populations civiles.

Cet arsenal juridique est impressionnant. Et il est vrai que, hormis dans quelques régions isolées d'Afrique et d'Asie, la traite et l'esclavage sous leurs formes classiques, tels que l'humanité les a connus et pratiqués pendant des millénaires, ont, pour l'essentiel, disparu. Mais d'autres formes du fléau ont émergé. A l'esclavage de jadis, a succédé l'exploitation organisée d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, immigrés clandestins, transportés par des négriers modernes, qui peuplent des ateliers où la loi et la dignité humaine sont également violées. S'y ajoutent des réseaux organisés de proxénétisme qui traversent les frontières et les continents, et ressuscitent à une plus vaste échelle la traite des femmes du siècle passé. Enfin, sous des aspects plus spécifiques, se manifeste dans les sociétés occidentales une forme individualisée du mal, y compris en France : l'esclavage domestique auquel cet ouvrage est consacré.

Pour lutter contre cette mise en servitude moderne, le plus souvent secrète, pratiquée au sein des foyers dont certains sont protégés par l'immunité diplomatique, il ne suffit pas de faire voter des lois. Deux articles du nouveau code pénal punissent le fait d'obtenir d'une personne, en abusant de sa vulnérabilité ou de sa situation de dépendance, des services sans rétribution autre que dérisoire, ou de la soumettre à des conditions de travail ou d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine (article 225-13 et 225-14). Pour que les textes ne demeurent pas des déclarations de principe, pour leur assurer effectivité et efficacité, deux conditions doivent être réunies : que l'opinion soit alertée, sensibilisée au mal que l'on entend combattre. Que des militants conduisent, au sein d'associations ou d'ONG, une action vigoureuse d'aide aux victimes, d'information du public, et contribuent à ce que justice soit faite contre les esclavagistes modernes.

Pour mener ce combat, difficile et nécessaire, des femmes et des hommes de cœur se sont réunis, à l'initiative de Dominique Torrès, au sein du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM). Cette initiative a suscité, au départ, plus de sympathie que de concours. Grâce au militantisme de ses membres et, en particulier de Dominique Torrès et de Sylvie O'Dy, l'action a pris corps. Des jeunes femmes, véritables esclaves domestiques, ont été libérées, assistées, défendues. Des poursuites ont été entreprises, des condamnations prononcées. L'opinion publique a pris conscience que, dans nos cités modernes, et souvent dans les beaux quartiers, des adolescentes, des femmes venues de terres lointaines, attirées par des promesses, ou déjà soumises à des maîtres despotiques qui les amènent avec eux en France, sont vouées à une condition servile faite de travail forcé, de traitements indignes et parfois soumises à des sévices ou à des viols.

préface de Robert Badinter pour Sylvie O'Dy, *Esclaves en France*, Albin Michel, avril 2001, p 9 à 12.

[1] Nommé sous-secrétaire d'État à la Marine et aux colonies dans le gouvernement provisoire de la IIè République de 1848, il contribue à faire adopter le décret sur l'abolition de l'esclavage dans les Colonies le 27 avril 1848.

Document 5 :

François Biard, *L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848*, huile sur toile (Salon 1849)
Versailles, musée national du château et de Trianon, MV 7382
(C) Photo RMN / © Gérard Blot

Document 6 :

	Nombre total d'enfants en milliers	Enfants occupés économiquement [1]		Enfants astreints au travail [2]		Enfants effectuant des travaux dangereux [3]	
		en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Monde	**1 586 288**	**305 669**	**19,3**	**215 269**	**13,6**	**115 314**	**7,3**
Asie et Pacifique	853 895	174 460	20,4	113 607	13,3	48 164	5,6
Amérique latine et Caraïbes	141 043	18 851	13,4	14 125	10	9 436	6,7
Afrique subsaharienne	257 108	84229	32,8	65 064	25,3	38 736	15,1
Autres régions	334 242	28 129	8,4	22 473	6,7	18 978	5,7

1 – Enfants occupés économiquement : enfants employés quelques heures par semaines à des travaux légers autorisés et ceux ayant dépassé l'âge minimum et dont le travail n'est pas répertorié comme étant dangereux.

2 – Enfants astreints au travail : sous-ensemble des enfants occupés économiquement et qui concerne les enfants obligés d'accomplir un travail sous ses pires formes ou sans avoir atteint l'âge minimum spécifié.

3 – Enfants effectuant des travaux dangereux : enfants effectuant toute activité ou occupation qui, par sa nature ou son type, se traduit directement ou indirectement par des effets dommageables pour la sécurité, la santé et le développement moral de l'enfant (par exemple le travail sous terre, l'exposition à des sévices physiques...).

Estimation régionale du travail des enfants (5-17 ans) en 2008, Intensifier la lutte contre le travail des enfants, Genève, 2010*,* Rapport du directeur général, Conférence internationale du travail, Bureau International du Travail*.*

Document 7 :

En plein XXIe siècle, l'esclavage sévit toujours au Brésil. Dernier pays d'Amérique à l'avoir aboli, il a aussi été le premier pays esclavagiste du continent : de 1550 à 1880, quatre millions d'esclaves ont été déportés d'Afrique.

Selon les estimations de la Commission pastorale de la terre, au moins 25 000 travailleurs, originaires principalement du Nordeste, sont asservis chaque année – un nombre difficile à évaluer et certainement plus élevé en réalité.

L'esclavage contemporain se pratique surtout dans les exploitations agricoles, la production de bois, de charbon de bois, et l'élevage du bétail du front pionnier, dans le Nord et le Centre-Ouest. Les zones de concentration de ces activités coïncident d'ailleurs avec l'arc du déboisement de l'Amazonie, activité souvent illégale qui facilite le recrutement de travailleurs esclaves. La production de soja, très mécanisée, semble moins concernée car elle exige des travailleurs plus qualifiés. Les exploitations de sucre ne concentrent pas non plus les taux les plus importants d'esclaves. Les conditions de travail y sont extrêmes, mais la liberté de mouvement des travailleurs n'est pas restreinte.

Le recrutement des travailleurs n'est évidemment pas comparable avec les razzias des traites négrières ; il se fait de manière plus subtile. Un recruteur nommé *gato* (chat) promet un salaire confortable à des travailleurs pauvres et souvent analphabètes. Ils acceptent de s'engager, les opportunités d'emploi étant rares. Le *gato* les emmène alors dans des régions peu accessibles. Leurs papiers sont confisqués, le travail s'avère harassant. Ils ne peuvent acheter leur nourriture que dans les magasins tenus par les propriétaires des exploitations, à des prix exorbitants. Ils entrent ainsi dans le cercle vicieux de l'endettement dont ils ne peuvent se défaire (certains reçoivent 10 réais par mois, environ 4 euros). Et même s'ils avaient la capacité physique de s'évader, les menaces à l'encontre de leur famille les en dissuadent : le piège se referme. Entre 2003 et 2008, seulement 24143 travailleurs ont été libérés.

Deshayes, Marie, *L'esclavage moderne au Brésil*, revue Sciences Humaines n° 230, octobre 2011

Questions

Les candidats veilleront à avoir lu l'ensemble des documents et des questions avant de commencer à rédiger leurs réponses.

Document 1 :

Question 1 : Quelle est la situation sociale de Martin le personnage rencontré par Candide ? Relevez des indices qui nous permettent de la déterminer. 1,5 points

Question 2 : Quels effets la vision et le discours de Martin ont-ils sur Candide ? Par quelles émotions différentes Candide passe-t-il ? Justifiez votre réponse.

3 points

Question 3 : D'après l'extrait des lignes 20 à 34, déterminez qui sont les différentes personnes responsables à des degrés divers de la situation de Martin. 2 points

Question 4 : Quelle est la responsabilité précise de chacun de ces acteurs ?

2 points

Document 2 ***:***

Question 5 : Quelles sont les principales caractéristiques de l'esclavage ? 1,5 points

Documents 1 et 2 ***:***

Question 6 : Quelles sont les caractéristiques du personnage de Martin, créé par Voltaire au XVIIIe siècle, qui correspondent à la définition de D. Lara (document 2) ?

2 points

Document 3 :

Question 7 : Décrivez l'organisation des différents flux du commerce négrier qui forment ce que l'on appelle le commerce triangulaire.

1.5 points

Question 8 : Réalisez un schéma explicatif permettant de définir ce commerce triangulaire.

1.5 points

Document 4*.*

Question 9 : Selon l'auteur, comment le phénomène de l'esclavage a-t-il évolué à travers le temps ? Illustrez votre réponse en relevant des exemples extraits du texte. 2 points

Question 10 : D'après ce document, quelles formes la lutte contre l'esclavage moderne prend-elle ?

2 points

Document 5 :

Question 11 : Quelle émotion ce tableau traduit-il ? Justifiez votre réponse par deux éléments observés sur le tableau. 2 points

Question 12 : En vous aidant des symboles ou éléments figurés sur ce tableau, distinguez les trois groupes sociaux représentés. Qui semble particulièrement glorifié dans ce tableau ?

4 points

Documents 4 et 5 :

Question 13 : Quelle difficulté l'exemple de Schoelcher mis en avant par R. Badinter permet-il d'exprimer ? Selon l'auteur, qu'est ce qui peut rendre la loi plus efficace ? Pourquoi ?

3 points

Document 6 *:*

Question 14 : Représentez :

- dans un premier graphique en barres, les données (chiffrées en milliers) des enfants astreints au travail et des enfants effectuant des travaux dangereux.
- Dans un deuxième graphique en barres, ces mêmes données exprimées en pourcentages

Que constatez-vous ? 5 points

Utilisez le papier millimétré joint en annexe 1 pour réaliser votre graphique

Documents 5 et 6

Question 15 : En quoi ces données sur le travail des enfants confirment-elles les propos de R. Badinter ? Justifiez votre réponse par une citation précise et courte du texte.

2 points

Document 7 :

Question 16 : Sur quelles fragilités de la société s'appuie l'esclavage moderne au Brésil ? Citez 3 éléments de réponse. 1.5 points

Question 17 : A partir des éléments du texte, expliquez en la reformulant cette idée de « cercle vicieux» dans lequel sont plongés ces travailleurs ? 1.5 points

Question de législation du travail

Question 18 : Qu'est-ce qu'un contrat de travail ? Quel est son rôle ?

2 points

Expression écrite (20 points)

Bénévole dans une association de promotion des droits de l'Homme, vous intervenez dans des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves au phénomène de l'esclavage moderne. Pour préparer votre intervention, vous rédigez un texte, sous la forme de votre choix, dans lequel vous vous attacherez à présenter les causes et conséquences de l'esclavage et la nécessité de lutter encore de nos jours contre les formes actuelles de servitudes.
Vous vous appuierez sur l'ensemble du corpus pour rédiger votre texte qui comptera trente lignes minimum.

Annexe 1
A rendre avec la copie

	EXPRESSION FRANÇAISE					***OUVERTURE SUR LE MONDE***				
QUESTIONS	B s'informer se documenter	C comprendre un message	D réaliser un message	E apprécier un message	ß langue à l'écrit	ID s'informer se documenter	CS comprendre une situation	TR traiter réaliser	EJC exercer un jugement	**TOTAL**
Q.1		1					0.5			**1.5**
Q.2		1		1	1					**3**
Q.3	1			1						**2**
Q.4		1		1						**2**
Q.5						1.5				**1.5**
Q.6	1								1	**2**
Q.7						0.5	1			**1.5**
Q.8							0.5	1		**1.5**
Q.9						1	1			**2**
Q.10						2				**2**
Q.11						1			1	**2**
Q.12						2	1		1	**4**
Q.13							1		2	**3**
Q. 14								3	2	**5**
Q. 15						1	1			**2**
Q. 16						1	0.5			**1.5**
Q. 17							0.5	1		**1.5**
Q. 18										**2**
Compétences d'écriture	2		4		4	4			6	**20**
TOTAL	**4**	**3**	**4**	**3**	**5**	**14**	**7**	**5**	**13**	**60**

ATTENTION : cette page est à joindre à votre copie. N'y portez aucune inscription